

## Formation des élus au CSE (partie prévention)

### Objectifs de la formation :

Permettre aux élus de :

- Connaître les obligations réglementaires en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Veiller à l'application des prescriptions légales et réglementaires
- Promouvoir l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail,
- Réaliser des enquêtes en matière d'accident du travail et des maladies professionnelles.
- De procéder à des inspections

**Prérequis :** Savoir communiquer en français (lu, écrit, parler)

Pour le distanciel : disposer d'un ordinateur, d'une caméra et du son

**Public concerné :** Les élus titulaires et suppléants

**Durée de la formation :** 35 heures minimum

**Validité de la formation :** mandat de 4 ans

**Qualité des formateurs :** Intervenant en prévention des risques professionnels.

**Méthode pédagogique :** Présentiel-active (Exercice d'application avec mise en situation) ou en distanciel

**Moyens pédagogiques :** vidéoprojecteurs, outils pédagogiques

**Modalités d'évaluation :**

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Test en fin de formation
- Formation non certifiante, remise d'une attestation de compétence à la fin de la formation.

### Programme sur 35 heures :

- Test diagnostic
- Présentation du CSE
- Le rôle des membres du CSE dans la santé, sécurité et conditions de travail, ou CSSCT
- Les obligations réglementaires des entreprises ou établissement en matière de SSCT
- Les enjeux de la prévention
- Les acteurs de la prévention (interne, externe)
- Repérer des situations dangereuses
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles (définitions, statistiques...)
- L'analyse des accidents du travail à partir de la méthode en vigueur dans l'entreprise
- Quizz de fin de formation

### Exercice pratique :

Exercice de recherche des articles du code du travail à partir d'un thème imposé.

Etude de cas à partir de questions préparées, et analyse des réponses apportées par les participants.

Exercice d'analyse d'accident du travail

Création d'outil d'aide à la mission des élus

### Livrable :

- Support de cours identique au diaporama présenté par le formateur avec possibilité de prise de note. Les supports de cours sont téléchargeables sur notre moodle.
- Téléchargement d'outils d'aide à la mission pour les élus
- Délivrance Attestation de compétences
- Certificat de réalisation

### Accessibilité au public en situation de handicap :

Nous louons nos salles de formation en fonction de la particularité de cette formation. Les salles sont adaptées au public en situation de handicap.

### Modalités et Délais d'accès à la formation :

- Par téléphone au 09 53 09 85 65
- Par mail : [contact@securiplus.info](mailto:contact@securiplus.info)
- Sur notre site internet : [www.securiplus.info](http://www.securiplus.info)
- Délai à respecter : 15 jours

**Tarif :** nous consulter